



2014

**BLEU
CLIMAT**

Annexé au
BP 2015

*adopté par le Conseil de Paris
décembre 2014*



| | |
|--------------------------------|-----------|
| AMENAGEMENT | 4 |
| LOGEMENT | 8 |
| TERTIAIRE | 12 |
| MOBILITE | 16 |
| CONSOMMATION ET DECHETS | 20 |
| ADAPTATION | 20 |
| INDICATEURS | 24 |



LA TERRE CONTINUE DE SE RECHAUFFER, 5^{ÈME} RAPPORT DU GIEC

Le 29 octobre 2014, le Groupe International des Experts sur le Climat (GIEC) a publié la synthèse finale de son 5^{ème} rapport. La responsabilité humaine dans le réchauffement climatique est avérée à plus de 95%. Le réchauffement moyen constaté est de l'ordre de **+0,85 °C** par rapport à 1880. Sur le rythme actuel des émissions (record mondial en septembre 2014 avec plus de 30 milliards de tonnes rejetées), l'élévation de température moyenne du globe serait comprise entre **+4 ° ET +8 °C** à l'horizon 2100. A ce rythme, le GIEC prévient que la sécurité alimentaire mondiale ne pourrait être plus assurée en 2050, annonce des pertes lourdes pour la biodiversité terrestre et des grands mouvements de population.

Afin de maintenir une élévation mondiale des températures au niveau des +2°C, les émissions devront être massivement réduites, à hauteur de 50% d'ici à 2050. 2/3 de notre budget carbone a déjà été émis. Le GIEC conclut en rappelant que les solutions existent déjà, peu sont à inventer.

LA COP 21 - PARIS CLIMAT 2015

Stabiliser le climat à **+2 °C**, trouver un accord dynamique entraînant la réduction massive des émissions de gaz à effet de serre dès 2020 de tous les Etats membres des Nations-Unies, tel est le défi de la **21^{ème} conférence des Nations-Unies sur le climat** (COP21) qui se tiendra à Paris début décembre 2015.

Cette conférence représente aussi un enjeu important pour les villes et gouvernements locaux mondiaux : l'occasion de faire reconnaître leur rôle fondamentale et très volontariste dans la réduction des émissions et dans la nécessité d'adapter leurs territoires.

C'est l'une des volontés de la Maire de Paris qui portera à cette occasion **la voix** des collectivités du monde entier, de faire reconnaître les actions engagées, de les valoriser et d'encourager à l'adaptation des infrastructures des cités. A cet effet, en 2015 deux évènements seront organisés à Paris : fin mars avec les capitales et grandes villes d'Europe et l'enjeu de la **commande publique** comme levier d'action dans la lutte concrète contre le dérèglement climatique ; et début décembre 2015, le sommet mondial des gouvernements locaux avec l'ensemble des associations internationales des collectivités.

2015 sera l'année du climat et de la COP21 sur le territoire de Paris avec de nombreuses manifestations internationales sur le sujet et une occasion unique de valoriser le savoir-faire local et national, de sensibiliser et d'associer l'ensemble des Parisiens et de valoriser les actions réalisées dans le cadre du Plan Climat Energie de Paris depuis 8 ans.

PLAN CLIMAT ENERGIE DE PARIS, LA MATURETE

2013 et 2014 sont des années d'importantes avancées dans la mise en œuvre du Plan Climat : **70 000 m²** d'équipements publics aux normes Plan Climat, des centaines de logements sociaux rénovés (plus de **25 000** depuis le début du Plan), la rénovation thermique de 100 écoles, l'accélération des travaux dans les copropriétés parisiennes, le succès confirmé de Vélib' et d'Autolib', plus de **40% d'alimentation durable** servie dans les crèches...

Le territoire n'est pas en reste, **12 grandes entreprises** parisiennes sont maintenant signataires de la charte Paris Action Climat et s'engagent à réduire de plus de **500 000 tonnes** d'équivalent CO₂ leurs émissions d'ici 2020.

Les Parisiens disposent maintenant de nouvelles applications informatiques pour les accompagner dans leur démarche de sobriété carbone : le cadastres solaire de Paris pour l'implantation de panneaux solaires sur les toits parisiens, le Coach Copro® développé par l'Agence Parisienne du Climat pour accompagner les copropriétés, le "menu carbone" un outil ludique pour mieux comprendre les émissions de gaz à effet de serre de son assiette, Et toujours la plateforme dynamique des Acteurs du Paris Durables connectant plus de 200 000 Parisiens.



Les politiques d'urbanisme à Paris

OPERATIONS D'AMÉNAGEMENT : LES LABORATOIRES DU PLAN CLIMAT

Actuellement, 10 % du territoire font l'objet d'une opération d'aménagement. Ces secteurs sont régis par des règlements spécifiques, ils sont devenus en cinq ans les laboratoires du Plan Climat de Paris. Ces sites favorisent le recours aux énergies renouvelables et accueillent des immeubles à 50 kWh/m²/an. L'espace est optimisé en intégrant espaces végétalisés et fonctions logistiques.

▲ ZAC DE RUNGIS (13^{EME})

Livraison en 2013 d'une crèche de 60 berceaux, d'une halte-garderie de 20 lits. Juillet 2014, l'immeuble de bureaux « Pushed Slab » de 19 000 m² a été livré. Il est certifié HQE et BBC Effinergie et met en œuvre une architecture bioclimatique. Le bâtiment produit environ 87 000 kWh/an d'énergie solaire et des capteurs thermiques couvrent 45% des besoins en eau chaude sanitaire. Un système de récupération des eaux de pluie assure 20% des besoins (usage sanitaire et espaces verts).

▲ PARIS RIVE GAUCHE (13^{EME})

Livraison du T8 et poursuite de la couverture des voies ferrées. Finalisation de l'aménagement du sud de l'avenue de France : bureaux, logements, aménagement de la place Jean-Michel-Basquiat et création d'une promenade plantée. Livraison en 2013. Les premiers logements de la ZAC et l'immeuble de 20 000 m² de bureaux seront livrés en 2014.

▲ GPRU PORTE DE VANVES (14^{EME})

Livrée en juillet 2014, la résidence étudiante de 67 logements, qui a obtenu le label BBC Effinergie, est conforme aux objectifs du Plan Climat. Elle est également équipée de 38 m² de capteurs solaires qui contribuent à la production d'eau chaude sanitaire.

▲ ZAC BOUCICAUT (15^{EME})

Livraisons des logements sociaux et de la résidence sociale en décembre 2013. Avec une consommation de près de 43 kWh_{EP}/m²SHON.an, les immeubles obtiennent le label BBC. Plus de 200 m² de panneaux solaires au total sont installés ainsi que des toitures végétalisées.

Réhabilitation du pavillon Vilain, de 5 350 m² (2 291 m² pour la pépinière et 3 059 m² pour l'hôtel d'entreprises). Il présente une consommation de 47 kWh_{EP}/m²SHON.an pour la partie neuve et de 76 kWh_{EP}/m²SHON.an pour la partie réhabilitée.

Le chauffage est assuré par pompe à chaleur. Des toitures végétalisées et un système de récupération de l'eau de pluie sont présents en toiture.

▲ ZAC CLICHY-BATIGNOLLES (17^{EME})

Livraison de l'école rue Bernard Buffet et de la crèche rue Cardinet en septembre 2013. La ZAC accueille également le premier système parisien de collecte pneumatique des déchets. La deuxième tranche du parc Martin Luther King a ouvert courant 2014. Livraison en 2014 de 50 logements sociaux par ICF, conformes au Plan Climat, qui accueillent 450 m² de panneaux solaires et 160 m² de toiture végétalisée. Le bâtiment est certifié Cerqual Habitat et Environnement – profil A, option Performance et label Effinergie.

▲ SECTEUR SAUSSURE (17^{EME})

Livraison de 40 logements sociaux dans un bâtiment BBC Effinergie comportant, 200 m² de toiture végétalisée et la récupération des eaux grises. 25 200 m² de bureaux ont également été livrés au sein des 2 immeubles « Strato » et « Renzo » bénéficiant de la double certification HQE® et BREEAM® et du label énergétique BBC Effinergie. 40 % à 60 % des besoins en eau chaude sanitaire des deux restaurants d'entreprise sont assurés par panneaux solaires.

▲ ZAC PAJOL (18^{EME})

En 2013, ce sont les équipements de la Halle : bibliothèque Vaclav Havel, auberge de jeunesse, premiers commerces et centrale solaire, qui ont été inaugurés dans ce bâtiment à énergie positive. Les derniers équipements (jardin couvert Rosa Luxembourg et IUT) sont livrés en 2014.

▲ PARIS NORD-EST (19^{EME})

Livraison fin 2013 du lot D2 de la ZAC Claude Bernard (logements sociaux et crèche) qui est Plan Climat 2012 et BBC-Effinergie+, livraison des équipements publics Macdonald (école, collège, gymnase) Plan Climat 2012 également.

La production et la distribution d'énergie

LES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (EnR²)

CHIFFRES CLES 2013

Taux d'EnR²
électrique

18,6%

Taux d'EnR² CPCU

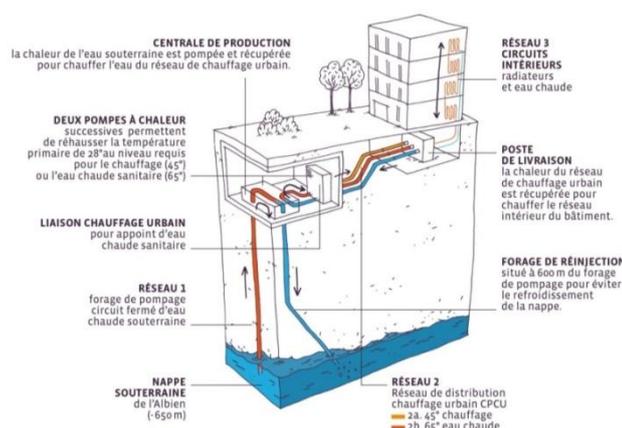
39%

▲ GEOTHERMIE CLICHY BATIGNOLES

La chaleur nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire provient de la géothermie grâce à l'implantation d'un puits dans la nappe de l'Albien (650m de profondeur) associé à deux pompes à chaleur successives pour rehausser la chaleur primaire (28°C) à la température requise pour le chauffage (45°C) et l'eau chaude (65°C). Le chantier mené par Eau de Paris permettra à la fois de produire la chaleur pour les 6 500 habitants de la ZAC, et d'approvisionner Paris en eau de secours. La nappe de l'Albien fournira 83% des besoins en chaleur de la ZAC, soit 17 500 MWh/an. Sur dix ans, l'utilisation de cette source d'énergie permettra une économie d'émission de 35 000 teqCO₂ (par rapport à une chaudière à gaz à condensation). La distribution de chaleur d'origine géothermique débutera en 2016.

Certains bâtiments comme celui qui accueille un groupe scolaire et une résidence étudiante, ont recours à la technique du puits canadien, système géothermique de surface, pour réchauffer l'air en hiver et le rafraîchir en été, diminuant d'autant les apports extérieurs.

Les consommations électriques incompressibles nécessaires au fonctionnement du quartier (éclairage, ascenseurs, pompes à chaleur...) seront compensées par l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques implantés sur les toitures des bâtiments les mieux exposées, réinjectée dans le réseau de distribution électrique.



Système géothermique de la ZAC Clichy-Batignolles

▲ RESSOURCES CACHEES

Dans le cadre du programme de recherche « Smarter Paris », la Ville a lancé un appel à contribution pour mieux appréhender les ressources cachées - énergétiques, en eau, à partir des déchets ou autres - du territoire parisien pour pouvoir par la suite les exploiter. Une vingtaine de propositions ont été retenues et publiées dans la revue Paris Projet en juillet 2013.

La ville de Paris souhaite travailler avec les opérateurs de datacenters, qui prévoient de s'installer sur son territoire, pour que la chaleur émise par ces installations puisse servir à chauffer des équipements et bâtiments parisiens. Une expérimentation est, par exemple, en cours dans un immeuble de logements de la RIVP avec la société Qarnot Computing pour laquelle le bilan est prévu à la fin de l'hiver 2014/15.



LES RESEAUX

CHIFFRES CLES 2013

Consommation d'électricité

14 614 GWh

Consommation de gaz

10 875 GWh

Consommation de chaleur

4 799 GWh

Consommation de froid

406 GWh

A Paris, **90%** de l'énergie consommée est issue des réseaux (électricité, gaz, chaleur et froid). En 2012, la consommation d'énergie de réseaux s'élève à **30 700 GWh** à climat réel.

Le tableau suivant reprend les **chiffres d'affaires** et d'**investissements** réalisés sur les quatre réseaux de distribution d'énergie parisiens, électricité, gaz, chaleur et froid :

| Réseau | CA 2013 (M€) | Investissement (M€) |
|-------------|--------------|---------------------|
| Electricité | 561 | 51 |
| Gaz | 126 | 48 |
| Chaleur | 344 | 19 |
| Froid | 74 | 11 |

Investissements et chiffres d'affaire des concessions d'énergie - 2013

▲ FOCUS RESEAU DE CHALEUR

Co-combustion Saint Ouen

Le projet de co-combustion biomasse-charbon à Saint-Ouen consiste à convertir 10 % du mix énergétique du charbon à la biomasse, afin de :

- diminuer les émissions de 250 000 tonnes de CO₂ par an et réduire de 25 à 40% les émissions des polluants locaux (-50% d'oxydes de soufre, -25% d'azote, -40% poussières)
- passer la barre des 50% d'Énergie Renouvelables, et ce qui permettra notamment de maîtriser les factures en bénéficiant d'un taux de TVA réduit sur la part dépendante de la quantité de chaleur livrée.

Cette co-combustion sera mise en service en 2016.

Conversion des centrales fioul

La CPCU mène depuis janvier 2013 un projet de conversion de ses centrales fioul au gaz. L'adaptation de ces centrales va permettre la diminution progressive de l'utilisation du fioul (**2%** fin 2015 contre 10% actuellement). Cette opération permettra de réduire les émissions de CO₂ de 200 000 tonnes par an d'ici fin 2015.

▲ FOCUS RESEAU DE FROID

Développement de CLIMESPACE sur Paris Bercy

Le 6 juin 2013, la Bibliothèque nationale de France et Climespace ont signé une convention de partenariat pour l'implantation d'une nouvelle centrale de froid sur l'emprise appartenant à la BnF. Ce partenariat a pour objectif de répondre aux besoins croissants en énergie frigorifique de la zone de Paris Bercy en fort développement. La nouvelle unité portera à 10 le nombre de sites de production du réseau Climespace de Paris, long de 70 km.



▲ FOCUS ECLAIRAGE PUBLIC

En 2013, la consommation d'énergie de l'éclairage public et de la signalisation est de **129 GWh** soit une baisse de 7,5% en un an. La facture énergétique globale pour 2013 s'élève à **15,6 M€**.

En 2014, l'éclairage public de Paris se décompose en 175 000 points lumineux d'éclairage, 63 000 candélabres, 30 000 consoles d'éclairage, 21 000 supports de signalisation lumineuse tricolore, et 313 sites d'illuminations.

Les économies d'énergie, basées sur le remplacement progressif des ampoules énergivores et des luminaires obsolètes, ont atteint **18%** en juillet 2014 par rapport à 2004, soit **27 GWh**, l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 300 000 habitants. Elles résultent de la mise en œuvre du Marché de performance énergétique (MPE) engagé par la Ville de Paris depuis 2011.

Déploiement des LEDS

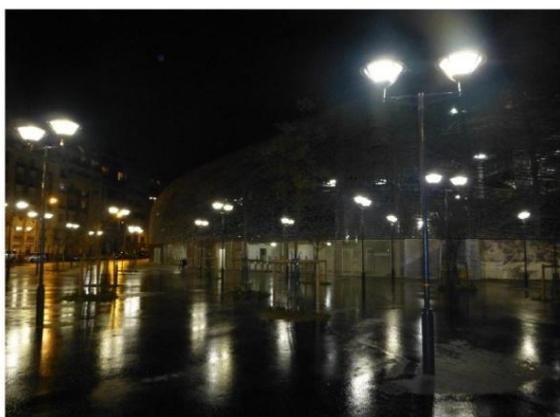


La technologie des LED (diodes électroluminescentes) représente une part grandissante dans les technologies innovantes déployées sur Paris avec l'installation de **1 600 luminaires** à LED à ce jour. En 2014, la rue Labois-Rouillon (19^{EME}) a été la première voie limitée à 30 km/h équipée de luminaires fonctionnels à LED. Ils ont généré une réduction de **55%** de la consommation énergétique.

L'opération rue Broca (5^{EME} et 13^{EME}) s'inscrit également dans cette démarche. Elle a permis, en associant les technologies (LED, télégestion), de mettre en valeur le passage sous le boulevard du Port Royal et d'améliorer la sécurité des accès piétons, le confort visuel et l'ambiance lumineuse tout en économisant l'énergie.

Stade Jean Bouin – Eclairage modulable

La Ville a retenu pour les espaces piétonniers du stade Jean Bouin le luminaire ALLURA dans sa version LED. La source LED est particulièrement adaptée aux besoins de gradation pour ce périmètre équipé de vidéosurveillance. Les soirs de match, les luminaires apportent les 50 lux nécessaires. En dehors de ces soirs, le niveau obtenu est adapté à l'exigence classique des espaces piétons (10 lux), soit presque 5 fois moins de consommation.



Période normale – 10 lux



Soir de match – 50 lux

Encourager la copropriété privée à s'engager vers la sobriété énergétique

Le secteur du logement constitue un levier d'action prioritaire du Plan Climat Energie depuis son adoption en 2007. Engager la rénovation thermique du parc actuel et construire de nouveaux logements aux normes du Plan Climat doit permettre d'atteindre une baisse de 25% des émissions de gaz à effet de serre de ce secteur tout en garantissant une meilleure qualité de vie aux Parisiens par un confort thermique optimal hiver comme été.

CARNET LOGEMENT



CHIFFRES CLES 2013

RENOVATION ENERGETIQUE

Logements privés accompagnés depuis 2008
hors OAHD et OPAH Epinettes

17 490

Logements privés accompagnés depuis 2008
dans l'OPATB 13^{EME}

5 347

Logements privés rénovés depuis 2008
dans l'OPATB 13^{EME}

806

Le Carnet Logement précise les actions et engagements nécessaires pour offrir aux Parisiens un cadre de vie durable et agréable. Sa mise en œuvre a aussi pour but de protéger les Parisiens, notamment les plus modestes, de l'augmentation des prix de l'énergie et de lutter contre la précarité énergétique.

Le projet de mandature 2014-2020 renforce ces orientations. Il a pour objectifs de produire 10 000 logements par an à destination de toutes les catégories de la population, en premier lieu des publics modestes et des classes moyennes et de transformer en habitations **200 000 m²** de bureaux obsolètes.

En concertation avec les principaux bailleurs sociaux, la Ville de Paris a mis en place en 2014 un système de financement unifié pour les programmes de production et de rénovation de logements : les opérations qui ne peuvent atteindre, pour des raisons techniques ou patrimoniales, le niveau de performance énergétique du Plan climat énergie peuvent bénéficier de financements sous conditions d'obtenir à minima les labels les plus exigeants.

COPROPRIETE OBJECTIF CLIMAT

Environ **22 000 logements** ont bénéficié d'une subvention pour la réalisation d'un audit énergétique dans le cadre du dispositif "Copropriétés : objectif climat !" (représentant 260 audits depuis 2008). Les derniers audits, subventionnés fin 2014 vont être réalisés pendant l'hiver 2014/2015. Début octobre 2014, 44 copropriétés, 4 000 logements, ont voté 11 millions d'euros de travaux de rénovation énergétique, dont 4 millions d'euros pour des isolations thermiques par l'extérieur. L'économie annuelle est estimée à 6 700 MWh/an et 1 600 tonnes CO₂/an. En 2015, l'accompagnement des copropriétés évoluera dans le cadre du lancement d'Alliance Co'pro, la plateforme parisienne de la rénovation énergétique portée par l'Agence Parisienne du Climat avec le soutien de la ville de Paris, l'Ademe et la Région Ile-de-France

COACH COPRO

Au 1^{er} octobre 2014, **370 copropriétés** parisiennes étaient inscrites sur la plateforme soit **24 000 logements inscrits**. La grande majorité de ces copropriétés est au stade du démarrage du projet. Début 2014, avec le soutien de l'Ademe nationale, la plateforme est déployée sur 4 territoires : Paris, Grand Paris Seine Ouest, Est Parisien et la région Bourgogne. En 2015, 7 nouveaux territoires utiliseront la plateforme, dont l'Essonne.



LES OPERATIONS PROGRAMMEES D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

▲ OPATB 13^{EME}

Lancée fin 2009, cette OPAH s'achèvera début 2015. Fin 2013, 151 diagnostics thermiques gratuits avaient été réalisés, 51 copropriétés étaient engagées dans un projet de rénovation thermique dont 28 avec des travaux votés. Elles ont reçu une aide de la Ville de Paris pour la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur. Au 1^{er} septembre 2014, la Ville a donné son accord de principe à l'octroi d'une aide au syndicat pour **16** copropriétés représentant **837** lots. L'OPATB 13 s'achève fin 2014 et sera prolongé exceptionnellement pour certains projets non aboutis en 2015.

▲ OPAH 2D2E REPUBLIQUE

Fin 2012, la Ville de Paris a lancé une opération pilote sur la thématique du développement durable et des économies d'énergies sur le bâti ancien autour du quartier de la place de la République.

Cette opération propose un accompagnement aux copropriétaires pour réduire leur consommation énergétique et émissions de gaz à effet de serre. Au travers de 2 appels à candidatures successifs. L'objectif est de leur proposer gratuitement la réalisation d'une étude environnementale et énergétique approfondie et un accompagnement technique et financier pour la réalisation des travaux. En juillet 2013, 28 copropriétés ont été sélectionnées. Une autre phase d'appel à candidature a eu lieu en 2014, **28** copropriétés ont été retenues, l'objectif à terme étant d'accompagner **60** copropriétés dans une démarche d'amélioration.

▲ OPATB 19^{EME}

opatb 19^e
OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION THERMIQUE
DES BÂTIMENTS



Début 2014, l'OPATB 19^{EME} a été lancée sur l'ensemble de l'arrondissement pour une durée de 6 ans. L'opération qui préfigure une action à grande échelle sur le territoire parisien, concerne l'ensemble du parc d'habitat privé du 19^{EME}, très hétérogène d'un point de vue architectural et en majorité en chauffage collectif.

Plus grand programme en France d'encouragement à la réhabilitation thermique pour les immeubles privés, tout type de bâti confondu ; l'OPATB 19^{EME} concerne potentiellement **55 000 logements**.

PRECARITE ENERGETIQUE

▲ FOND SOLIDARITE LOGEMENT ENERGIE (FSLE)

En 2013, **17 505 ménages** ont été aidés par le biais du FSLE, pour un montant total de **3,54 M€** soit une augmentation 8% de l'activité par rapport à 2012. Le volet préventif a permis d'éviter à **9 321 ménages** de basculer en situation de précarité énergétique pour un budget de 2,1 M€.

▲ PARIS ENERGIE FAMILLE (PEF)

En 2013, **33 263 familles** ont bénéficié de l'aide du PEF leur permettant d'alléger leurs factures d'énergies (gaz, électricité). Le montant de cette prestation de la Ville était de **9 M€**.

Encadrer la construction et la rénovation du parc social à Paris

CHIFFRES CLES 2013

Logements sociaux neufs financés

Création
3 303

Prévision 2014 1 856
Soit 13 383 depuis 2008

Acquisition-Rénovation
1 097

Prévision 2014 1 127
Soit 7 990 depuis 2008

Logements sociaux rénovés financés en équivalent rénovation globale

5 224

Prévision 2014 4 315
Soit 27 243 depuis 2008

LOGEMENTS SOCIAUX

Parmi les opérations livrées en 2014, sont citées ici des rénovations exemplaires au regard des objectifs du Plan Climat Energie tant par les performances énergétiques atteintes que par les techniques innovantes mises en œuvre.

▲ Réhabilitation énergétique de 142 logements et création de 6 logements neufs en surélévation - 19-27 rue de Tlemcen et 71 rue des Amandiers 20^{EME}

L'ensemble immobilier est composé de 2 bâtiments : rue de Tlemcen, construit en 1957 et rue des Amandiers, construit en 1963. Le projet de réhabilitation a fait l'objet d'une concertation la plus large possible : réunions publiques, rencontres avec les locataires et journal de la réhabilitation. Durant toute la phase des travaux les équipes se sont particulièrement attachées à préserver la qualité de vie des habitants.

Les immeubles et les logements n'avaient pas fait l'objet de travaux depuis leur construction. Élogie et l'agence Lair et Roynette ont abordé cette réhabilitation lourde en milieu occupé sur un axe bioclimatique en repensant les logements par l'agrandissement des séjours ou la création de jardins d'hiver en fonction de leur orientation.

Les moyens techniques mis en œuvre dans une approche environnementale de la réhabilitation comprenaient entre autre une isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, le passage au réseau de chaleur urbain, une installation d'eau chaude solaire ainsi que la récupération des eaux de pluie.

La consommation réglementaire moyenne avant travaux s'établissait à 250 kWhep/m²/an. Après travaux elle atteint **89 kWhep/m²/an**. Les émissions de gaz à effet de serre s'établissaient à 65 kg.ég.CO₂/m²/an. Après travaux elles atteignent **19 kg.ég.CO₂/m²/an**. La consommation de la partie construite en surélévation atteint **53 kWhep/m²/an**.



▲ Réhabilitation énergétique de 37 logements – 2 rue Crillon 4^{EME}

Le bâtiment a été construit en 1969. Le projet global de Paris Habitat comprenait l'amélioration énergétique du groupe ainsi que l'amélioration des parties communes.

Le projet de réhabilitation a fait l'objet d'une concertation : deux réunions d'information et une journée "portes ouvertes" pour présenter le logement témoin.

Les moyens techniques mis en œuvre comprenaient entre autre : une isolation par l'extérieur, des menuiseries double vitrage performantes, le renforcement de l'isolation de la toiture terrasse, la réfection de la chaufferie CPCU et le traitement de l'éclairage.

La consommation réglementaire avant travaux s'établissait à 181 kWh/m²/an. Après travaux elle atteint **64 kWh/m²/an**. Les émissions de gaz à effet de serre s'établissaient à 32 kgéqCO₂/m²/an. Après travaux elles atteignent **13 kgéqCO₂/m²/an**.



▲ Construction de 22 logements - 33 rue Montéra 12^{EME}

Le projet global comprenait la création de 22 logements et d'une crèche de 44 berceaux. Paris Habitat a réalisé en collaboration avec la Ville de Paris une opération d'optimisation foncière répondant à des exigences d'économie d'énergie, d'insertion harmonieuse dans l'environnement bâti, de préservation des espaces verts existants et de qualité d'usage des logements.

Le terrain comportait initialement une centaine de logements sociaux. La construction proprement dite a été réalisée sur l'emprise foncière des 12 box de stationnement existants afin de préserver l'Espace Vert Protégé (EVP) de 1200 m² présent en fond de parcelle.

Le projet est certifié Habitat et Environnement profil A et a obtenu le label **BBC Effinergie**.

Les moyens techniques mis en œuvre comprenaient notamment : une isolation par l'extérieur, une installation d'une chaufferie CPCU, la création de toitures végétalisées dont la toiture située au-dessus de la crèche qui présente une centaine de m² de végétalisation intensive.

La consommation réglementaire du bâtiment atteint **50 kWh/m²/an**.



La mobilisation du Tertiaire

Assurer la transition énergétique du territoire parisien constitue un engagement majeur pour la collectivité, qui ne pourra être atteint sans la mobilisation des acteurs économiques. Le secteur tertiaire représente un gisement potentiel d'économies d'énergie encore peu exploité. C'est pourquoi la Ville de Paris a souhaité au travers de l'actualisation de son Plan Climat apporter un soutien tout particulier à ce secteur pour garantir un équilibre entre attractivité économique et touristique d'une part, et maîtrise de l'empreinte carbone des activités économiques d'autre part.

CHARTE PARIS ACTION CLIMAT



En 2013, la Ville a signé avec 4 entreprises pionnières sa **charte d'engagement partenariale pour le climat** : la **RATP**, la **CPCU**, le groupe **Point P** et le groupe **Monoprix**.

En 2014, la charte Paris Action Climat accueille pour cette seconde année 8 nouveaux signataires, représentant de grandes entreprises au service des Parisiens sur des domaines très variés : **Airfrance**, **Bouygues Immobilier**, la **Caisse des Dépôts**, **Eau de Paris**, **Edf**, **GrDF**, **Greenflex** et le groupe **la Poste**. En signant aux cotés de la Maire, ils ont démontré la richesse du tertiaire parisien et la nécessaire mobilisation de tous dans le défi de la lutte contre le dérèglement climatique. Leurs engagements volontaires permettront d'éviter les émissions de **500 000 tonnes** d'équivalent CO₂ par an.

▲ PLATEFORME PARIS ACTION CLIMAT

En retour de leurs engagements au Plan Climat Energie, la Ville s'engage à valoriser les signataires et à les mettre en relation afin de leur permettre d'échanger sur leurs méthodes. En janvier 2013, la Ville a lancé la plateforme Paris Action Climat.

Disponible à l'adresse <http://parisactionclimat.paris.fr>, la plateforme permet d'apporter une réponse concrète et précise à la demande des acteurs engagés dans le Plan Climat Energie, tout en faisant le lien avec les différentes démarches connexes également développées au sein de la Ville.



FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES ECO-FILIERES ET DE L'INNOVATION

L'année 2014 a vu la livraison de l'hôtel d'entreprises et incubateur Paris Innovation Boucicaut (15^{EME}). En plus d'être classé Bâtiment basse Consommation et d'accueillir des dispositifs de compostage et une ruche, l'immeuble accueille un programme d'innovation spécifiquement dédié à la ville de demain, largement orienté autour des enjeux d'économie circulaire et de l'énergie.

En 2013, plus d'un demi-million d'euros ont été versés pour soutenir les initiatives des réseaux d'entreprises, les programmes de recherche et développement ainsi que les expérimentations des PME sur le territoire parisien : appels à projets efficacité énergétique des bâtiments et végétalisation innovante.





LE TOURISME DURABLE, UNE OFFRE ELARGIE

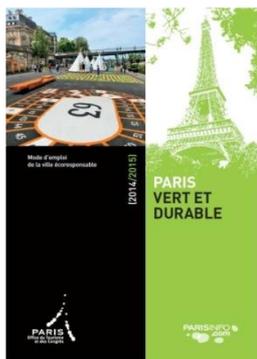


▲ HERBERGEMENT DURABLE

L'Office de Tourisme et des Congrès de Paris a lancé, en juin 2012 avec la Mairie de Paris, le «Programme pour un hébergement durable à Paris». Entièrement gratuit, ce programme se compose de quatre étapes : autodiagnostic, audit, accompagnement, signature de la Charte pour un hébergement durable. Aujourd'hui, **110 hôtels** représentant toute la gamme de l'hôtellerie parisienne sont signataires de la charte dont 15 chaînes hôtelières (Accor, Best Western, Esprit de France Marriott France, Melia Hotels International, les Hôtels Emeraude, les Hôtels Maurice Hurand, Starwood Hotels & Resorts, etc).

▲ GUIDE ECO-TOURISTE

Parallèlement, l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris a lancé un guide pour éco-touriste. Au programme plus de **150 bons plans et adresses** pour : bouger en douceur, dormir au vert, manger bio et local, se faire du bien, visiter paris autrement et prendre l'air. Le guide est disponible en français et anglais dans les points d'accueil de l'office du tourisme : Pyramide, gare de Lyon, gare de l'Est, gare du Nord, Anvers et dans plus de 80 hôtels partenaires.



APPEL A PROJETS « AMELIORATION DU METABOLISME URBAIN »



Dans le cadre de son appel à projets pour l'amélioration du métabolisme urbain, en lien avec Paris Région Lab, la Ville de Paris a sélectionné 13 projets innovants d'économie circulaire qui vont contribuer à améliorer l'empreinte écologique de ses activités.

Les 13 projets lauréats proposent des solutions de mutualisation, d'échange, de valorisation ou de récupération permettant d'optimiser la gestion des ressources naturelles et des matériaux utilisés.

Les entreprises et associations sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement individualisé de la Ville pour conduire leur projet et l'expérimenter sur les activités municipales : mise à disposition de lieux, conseils techniques ou mise en relation avec des experts du secteur.

En s'appuyant sur la richesse de ses acteurs associatifs et économiques, la Ville de Paris compte devenir à terme un des leaders mondiaux de la ville intelligente et de l'économie circulaire.

Patrimoine de la collectivité



CARNET DE L'ADMINISTRATION

En actualisant le Plan Climat, la Ville de Paris a adopté un carnet opérationnel consacré à l'administration. Il présente le chemin sur lequel travaille la municipalité parisienne pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2020. Fort des enseignements des premières mesures du Plan, le Carnet de l'Administration encourage les services de la Ville à compléter, renforcer et amplifier les progrès accomplis ces 5 dernières années.

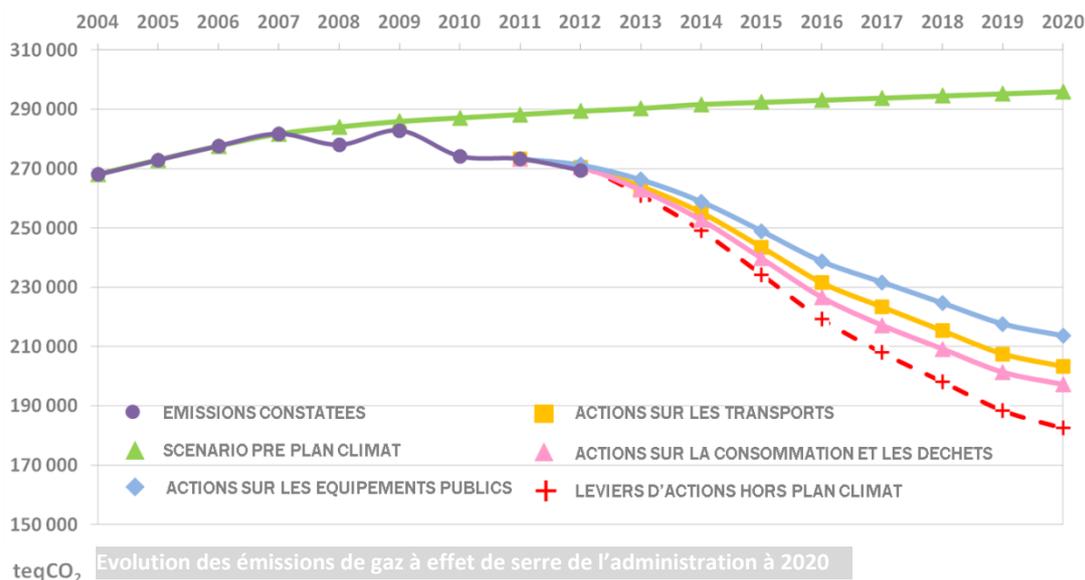
CHIFFRES CLES 2013

Emissions de GES
l'Administration
265 318 teqCO₂

Consommation
énergétique
634,9 GWh

Facture énergétique
62 M€

Part d'EnR² dans la
consommation
17,9%



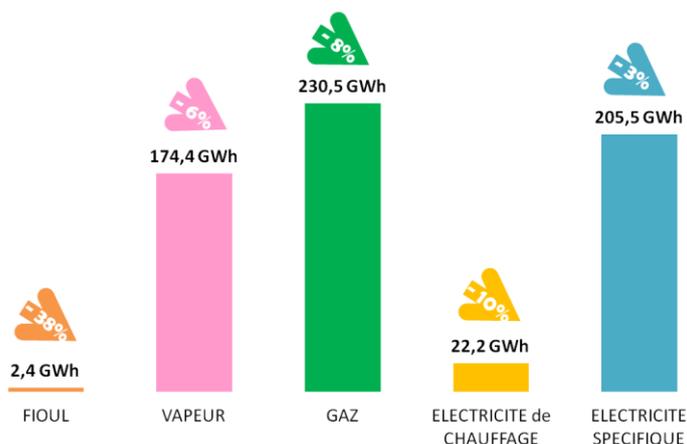
BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les émissions de gaz à effet de serre de l'Administration s'élèvent à **265 318 teqCO₂** en 2013 soit une baisse de **1,5%** par rapport à 2012. La mise à jour du bilan est désormais annuelle sur 80% des postes (hors déplacements domicile-travail, livraisons des fournitures et amortissement immobilier).

FACTURE ENERGETIQUE 2013

La consommation énergétique des bâtiments municipaux s'élève à **634,9 GWh** en 2013, elle est en baisse de 6% entre 2012 et 2013. Le montant de la facture énergétique s'élève à **62 M€**.

La part des énergies renouvelables dans la consommation passe de **17,3%** en 2012 à **17,9%** en 2013.



Consommations énergétique des bâtiments municipaux 2012-2013



▲ EQUIPEMENTS PUBLICS : UNE EFFICACITE ENERGETIQUE EXEMPLAIRE

2013 et 2014 sont des années de la livraison de plusieurs opérations « Plan Climat », à titre d'exemple :



▲ Le conservatoire municipal **MAURICE RAVEL** (13^{EME}) a été livré en novembre 2013. La conception du bâtiment a fait l'objet d'une démarche HQE. La consommation moyenne prévisionnelle est de **65,2 kWh/m²/an**.



▲ Le groupe scolaire **Binet** (18^{EME}) a été livré en août 2014. L'opération a fait l'objet d'une démarche HQE avec certification de l'école maternelle. Concernant la maîtrise de l'énergie, il a été mis en place une isolation performante des bâtiments restructurés pour respecter le Plan climat parisien et posé **900 m²** de panneaux solaires photovoltaïques.

▲ RENOVATION DES CHAUFFERIES

5,2M€ ont été consacrés en 2014 aux grosses réparations et à la modernisation des centres thermiques et **3,9M€** pour leur entretien. La saison de chauffe 2013-2014 rentre dans les années moyennes avec 210 jours de fonctionnement des installations. Ont été au total modernisés, 15 centres thermiques, 5 installations de production de froid et 2 installations de ventilation. Les travaux de modernisation des chaufferies devraient apporter annuellement une économie de **0,7 GWh**.

▲ RENOVATION DES ECOLES



Dans le cadre du Contrat Partenarial de Performance Energétique, **45** écoles ont été livrées à la rentrée 2012. L'engagement de performance de ce premier groupe a démarré en septembre 2012. Les gains constatés en 2014 sur ces 45 écoles, un an après les travaux, sont de l'ordre d'une réduction de 34% de la consommation énergétique, de 33% des émissions de CO₂ et de 300k€ sur la facture énergétique annuelle.

Les travaux du second groupe comprenant **55** écoles ont été réalisés pendant l'été 2013. Les gains attendus pour ce premier contrat sont de **10,7 GWh/an** dès 2014.

Le Conseil de Paris a voté en février 2013 la poursuite du projet de rénovation pour 200 nouvelles écoles. Le premier lot sur 140 écoles sera lancé sous maîtrise d'ouvrage Ville en dialogue compétitif début 2015. Il intégrera de nouveaux critères comme le confort thermique estival ou la végétalisation.

▲ RECUPERATION DE CHALEUR



En 2013, le projet de chauffage écologique pour la piscine Aspirant Dunand (14^{EME}) basé sur la récupération de chaleur des eaux usées s'est heurté à la découverte de matériaux amiantés dans les égouts. Les opérations de désamiantage seront réalisées à partir de la fin de l'année 2014, et laissent envisager une mise en service du nouveau dispositif à la fin du printemps 2015.

Parallèlement, les performances, en 2013, des nouvelles installations du groupe scolaire Wattignies (12^{EME}) ont permis de produire **134 MWh** d'énergie renouvelable, en préservant l'émission de **26,6 teqCO₂** dans l'atmosphère.

Déplacements

Les transports de personnes et de marchandises sont le premier secteur d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Les objectifs ambitieux du Plan Climat Energie en matière de transport impliquent de définir une nouvelle mobilité pour la capitale : réduction de la place de la voiture et des émissions polluantes, augmentation et amélioration des transports en commun, développement des modes actifs de déplacement, engagement pour une logistique urbaine durable. L'ensemble de ces actions permet dans le même temps de diminuer l'empreinte carbone de Paris et d'améliorer la qualité de l'air que respirent les Parisiens.

CHIFFRES CLES 2013

Nombre de jours où l'indice CITEAIR de Paris fut « bon » ou « très bon »

213

Linéaire cyclable

Total **730 km**

Abonnés annuel Vélib'

282 889

Abonnés annuel Autolib'

53 000

Nombre de locations par jour Autolib'

10 950

Contribution au STIF

374 M€

TRANSPORTS

L'Enquête Globale Transport publiée en 2012 indique que l'automobile ne représente plus que **7%** du total des déplacements à l'intérieur de Paris en 2012. La circulation automobile a baissé de **25%** en 10 ans.

QUALITE DE L'AIR

Depuis 2001, les émissions d'oxydes d'azote liées à la circulation ont baissé de **30%** ; s'agissant des émissions de particules : - 35% pour les particules PM10 et -40 % pour les particules PM2,5 entre 2002 et 2012 (selon l'étude Airparif). Néanmoins, un grand nombre de Parisiens et de Franciliens demeurent exposés un air de mauvaise qualité. La Ville de Paris a décidé d'engager pour début 2015 des mesures fortes d'amélioration de la qualité de l'air. Parmi les chantiers à l'étude avec les services de l'Etat et les communes riveraines, on peut citer : l'étoffement des alternatives à la voiture, la limitation de la vitesse au cœur de Paris et la généralisation progressive des zones 30 sur tout Paris, la dédieselisation accélérée de son parc municipal, la mise en place progressive de restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants ainsi que des mesures visant à favoriser la circulation des véhicules les plus propres, la mise en place systématique de mesures en cas d'alertes de pollution ou la mise en place d'une politique cohérente dès la création de la Métropole du Grand Paris.

En parallèle, la Ville a commandé une conférence citoyenne sur la qualité de l'air qui a rendu ses conclusions début novembre ; parmi elles :

- Améliorer l'information dès le plus jeune âge sur la pollution de l'air et les risques inhérents,
- Afficher les mesures obligatoires de qualité de l'air intérieur dans les équipements sensibles de la métropole
- Mettre en place une journée annuelle sans voiture
- Créer des emplacements sécurisés pour garer les vélos
- Poursuivre l'aménagement d'axes de circulation cycliste

Ces propositions et leurs impacts seront étudiés et éventuellement intégrés dans le Plan de lutte contre la pollution de l'air en 2015.

TRANSPORTS EN COMMUN

Au travers de sa participation au STIF, la Ville de Paris favorise le développement des transports en commun. La participation de la Ville au budget de fonctionnement du STIF de 2014 s'élève à **374 M€** soit 30% des contributions des collectivités d'Ile-de-France. En 2014, les travaux d'extension du Tramway T3b depuis la porte de la Chapelle jusqu'à la porte d'Asnières, et de prolongement de la ligne 14 vers St-Ouen, avec 3 nouvelles stations de métro dans Paris ont débuté.



LOGISTIQUE URBAINE

La charte Logistique Urbaine Durable signée fin 2013 est entrée dans sa phase opérationnelle. Le groupe de travail visant à définir les conditions de **sortie du diesel** pour la distribution urbaine a remis ses conclusions à la Maire en novembre 2014, elles seront intégrées dans le prochain plan de lutte contre la pollution de l'Air.

L'**espace Urbain de Distribution** de Beaugrenelle a permis en 2014 de compléter l'organisation logistique de Chronopost qui distribue ses colis dans Paris avec plus de 30 véhicules électriques. Les points de recharge de véhicules électriques, en phase de prototype, et installés au 1^{er} trimestre 2015, permettront de sécuriser ces tournées. Le schéma d'orientation logistique a permis d'alimenter la modification du PLU, pour préserver le foncier nécessaire à des livraisons propres.

Le service en ligne de demande d'autorisation pour un déménagement est entré en fonction le 1^{er} septembre.

La Ville participe à 3 consortiums retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME sur la qualité de l'air : CDU Montorgueil, Véhicule électrique innovant pour la livraison urbaine, Meilleure connaissance des déplacements des professionnels mobiles.

Les signataires de la charte continuent à expérimenter des solutions innovantes, comme Speed Distribution qui livre depuis juillet 2014, 15 boutiques parisiennes de Guerlain avec un poids-lourd électrique de 16 t.

AUTOLIB'

Juillet 2014, la flotte de véhicules se compose de plus de **2 500 Bluecar®** répartie sur 873 bornes (dont 507 parisiennes) dont 16 dans les parcs de stationnement de la capitale tandis que le nombre d'abonnés dépasse les 53 000 avec près de 11 000 locations par jour.



Autolib' et la Ville de Paris continuent de développer son offre destinée à la recharge des véhicules tiers : 470 bornes de recharge sont déjà implantées. En 2015, **180 nouveaux points** de recharge accélérée seront déployés sur le territoire parisien, faisant ainsi de Paris la ville offrant l'un des réseaux de bornes de recharge électrique le plus dense d'Europe.

A terme, chaque station Autolib' proposera une borne "tierce" à disposition des utilisateurs privés propriétaires de véhicules électriques.

VELIB'

Depuis le début de l'année 2014, les records s'enchaînent pour le service Vélib'. Le 3 octobre 2014, **169 849 trajets** ont été réalisés, soit l'équivalent de 2 Vélib' loués chaque seconde dans Paris. Depuis 2009, le nombre d'abonnés à Vélib' a augmenté de **72%**. Il y a aujourd'hui plus d'abonnés à Vélib' que d'habitants dans le 15^{EME} arrondissement, le plus peuplé de Paris.

Le nombre d'abonnés à Vélib' est en hausse mais son usage également. Vélib' approche au 31 septembre la barre des 30 millions de trajets effectués depuis janvier. Une hausse de 3 millions de trajets par rapport à l'année 2013. Le mois de septembre enregistre un record absolu en nombre de location avec 4,3 millions de trajets parcourus.



Nombre d'abonnés annuels à Vélib' au 31 septembre

Plan de Déplacement de l'Administration Parisienne

RATIONALISER L'USAGE DES VEHICULES DE LA FLOTTE TAM

CHIFFRES CLES 2013

Emissions de GES de la flotte TAM

8 583 teqCO₂

-20% (2004-2013)

Réduction de la flotte de berlines et citadines

-39%

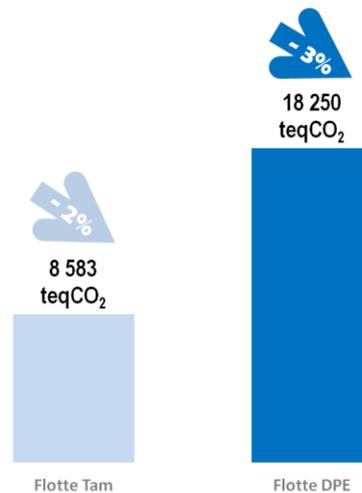
Véhicules électriques et hybrides dans le parc TAM

18%

L'objectif de réduction de 15% de la flotte des berlines et citadines a été atteint fin 2012, avec deux ans d'avance. L'effort poursuivi en 2013 et 2014 a permis de réduire de **39%** les véhicules de cette catégorie depuis 2008. Depuis 2001, **2/3 des berlines ont été supprimées** et près de la moitié des citadines.

Sur l'ensemble du parc de la Ville, intégrant les poids-lourds et les deux roues motorisés, la réduction du nombre de véhicules est de **15% depuis 2008**. La flotte TAM est maintenant composée de 2 623 véhicules dont 541 citadines/berlines.

Le programme de rationalisation s'accompagne aussi de formations des agents à l'éco-conduite afin de diminuer la consommation de carburants. Tous les conducteurs de bennes et les abonnés à l'autopartage ont été formés.



Evolution des émissions de GES des flottes municipales 2012-2013

DEVELOPPER LE RECOURS AUX VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES

En 2012, la Ville disposait de 6% de véhicules électriques et hybrides dans son parc. Fin 2014, le taux est de près **de 20%**. En 2014, le nombre de berlines et utilitaires électriques et hybrides a été multiplié par 10 avec maintenant 54 véhicules.





DEDIESELISATION DU PARC MUNICIPAL

La dédiéselisation du parc s'est accélérée avec la nouvelle mandature afin de participer à l'amélioration de la qualité de l'air en ville. Fin 2012, la Ville de Paris disposait encore de 36% de citadines et berlines diesel dans son parc. **Il n'y aura plus aucune motorisation diesel au 1^{er} janvier 2015** dans ces catégories.



Aspiratrice électrique

Le travail est en cours pour la transformation progressive des motorisations diesel sur le parc utilitaire. D'ici la fin de mandature, il n'y aura plus de grandes bennes de collecte des déchets ménagers dans le parc municipal. Plus aucun engin de la fonctionnant au diesel n'est désormais acheté par la DPE et ses prestataires privés



Porteur électrique

La Ville de Paris travaille étroitement avec les constructeurs mais aussi avec ses homologues européens pour débloquer les filières (petite benne et camion, laveuse...) où aucune alternative au diesel n'existe encore aujourd'hui. Cette recherche est rendu complexe avec l'entrée en vigueur de la norme EURO VI pour les poids lourds en janvier 2014 qui oblige les constructeurs à réaliser d'importantes adaptations sur leurs moteurs pour les rendre conformes à la nouvelle réglementation. Ces adaptations prennent du temps et conduisent à ce qu'aujourd'hui, pour certaines catégories d'engins, il n'existe pas d'offre alternative au diesel.

La convention GNV, approuvée par le Conseil de Paris des 29 et 30 septembre 2014, et signée le 18 décembre avec GRDF, le SIGEIF et La Poste, permettra d'expérimenter des véhicules gaz au sein du parc de l'administration et d'étudier la faisabilité de stations-service multi-énergies (carburants traditionnels, borne de recharge électrique, station d'avitaillement GNV).



Pour la collecte, la DPE a intégré, depuis plus de 10 ans, des bennes à motorisation GNV dans son parc d'engins. Elle s'engage aujourd'hui, au fur et à mesure des renouvellements, à remplacer ses bennes à motorisation diesel par des bennes à motorisation GNV. Elle impose également aux prestataires de collecte privés de ne plus recourir au diesel. En 2013, **75,2 %** des bennes régie et privé fonctionnaient au GNV.



Autopartage

Pour le parc d'engins de nettoyage, en décembre 2013, le parc régi de la DPE comprenait déjà **14 balayuses de trottoir électriques et 53 laveuses de chaussée au GNV**. La DPE a acquis **19 balayuses de trottoirs électriques supplémentaires** en 2014.

LE SUCCES DU PARTAGE

Depuis 2008, la Ville de Paris a ouvert **10 sites d'autopartage** dotés de 50 véhicules mis à disposition des agents de la Ville. Ce dispositif a permis de rendre plus de 150 véhicules. Au 1^{er} semestre 2014, on note une augmentation de l'activité de 5% avec **850 inscrits**. D'ici fin 2014, le premier site de partage **de vélo à assistance électrique** sera ouvert au 121, avenue de France.

Promouvoir une consommation responsable

Paris génère d'importants flux d'énergie, d'eau mais aussi de biens de consommation produisant des gaz à effet de serre tout au long de leur cycle de vie. C'est pourquoi la Ville mobilise ses services, ses prestataires, ses partenaires et les usagers autour des axes suivants : la réduction et la valorisation des déchets, la gestion durable de l'eau et le développement de l'alimentation durable.

REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS

CHIFFRES CLES 2013

Production d'ordures ménagères

(Hors encombrants et déchets de la voie publique)

954 995 tonnes

489 kg de déchet/habitant

Participation au SYCTOM

118,9 M€

▲ PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS (PLPD)

Le PLPD a été approuvé par le Conseil de Paris de février 2012. Il relaie l'ambition nationale de réduire de 7% entre 2009 et 2015 le tonnage de déchets ménagers et assimilés hors objets encombrants, soit une réduction de 31 kg par habitant en 5 ans. Les résultats sont encourageants puisqu'avec une baisse de **6,2%** des déchets collectés entre 2009 et 2013, Paris a déjà presque atteint son objectif.

▲ REEMPLOI

8 structures soutenues par la Ville collectent et favorisent le tri et le recyclage. 1 600 tonnes sont collectées par les Recycleries (+30% par rapport à 2012). 249 conteneurs de récupération de textiles permettent de collecter 2 750 tonnes de textiles (60% réemployés, 35% recyclés).

▲ SENSIBILISATION DES ENTREPRISES

Depuis 2013, 10 entreprises volontaires bénéficient de l'accompagnement par un bureau d'étude pour diagnostiquer leur production de déchets et leur proposer un programme d'actions destiné à la réduire.

▲ COMPOSTAGE

La Ville soutient les initiatives de compostage et lombricompostage en mettant à disposition des habitants et équipements publics du matériel et des formations. On compte près de 187 sites de compostage.

CONSOMMATION D'EAU

CHIFFRES CLES 2013

Consommation d'eau potable

tous usages confondus

175 millions de m³

En baisse de **0,73%**

▲ ACCOMPAGNEMENT DES ECONOMIES

Dans le cadre des chartes de gestion de l'eau dans l'habitat privé et social, la Ville et Eau de Paris cherchent à améliorer la gestion des équipements sanitaires, et à favoriser les économies d'eau dans les logements. Fin 2013, Paris Habitat, la RIVP, Elogie et l'ARC ont bénéficié de partenariats avec Eau de Paris pour la fourniture de plus de 20 000 économiseurs d'eau dans les logements.

▲ VALORISATION DE L'EAU BRUTE

L'extension du réseau ENP dans plus de 50 opérations d'aménagements urbains se met en place. Dans les nouvelles ZAC, l'ENP est à présent systématiquement prévue et intégrée dans les charges foncières.

Consommation Durable dans l'Administration

CHIFFRES CLES 2013

Baisse de la consommation de papier

29 %

CHIFFRES CLES 2013

Volume d'alimentation durable servie dans les restaurants collectifs

24,3 %

Volume d'alimentation durable servie dans les crèches

43,5 %



L'ACHAT MUNICIPAL EXEMPLAIRE

▲ MARCHES PUBLICS

En 2013, près de **50%** des marchés passés par la Ville de Paris contiennent des clauses environnementales. Tous les secteurs de la commande publique ne disposent pas obligatoirement de filières bas-carbone. Parfois, certains acheteurs n'ont pas d'alternative. Le 26 mars 2015, la Maire de Paris réunira ses homologues européens pour étudier ensemble comme l'offre de la **commande publique** des villes européennes peut devenir un véritable levier d'action dans la lutte contre le dérèglement climatique.

PLAN D'ALIMENTATION DURABLE

▲ DES ALIMENTS DURABLES DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Conformément à l'objectif municipal d'atteindre 30% d'alimentation durable dans la restauration collective en 2014, l'introduction de produits issus de l'alimentation durable (bio, Label Rouge, Marine Stewardship Council) continue de progresser dans la restauration collective parisienne. La moyenne actuelle est de **24,3%** (chiffres 2013), en progrès de 2,2 points par rapport à 2012. Plusieurs arrondissements pour les écoles et l'ensemble des crèches municipales ont servi dès 2012 plus de **30%** d'alimentation durable dans leurs cantines.

▲ BILAN DU PLAN ALIMENTATION DURABLE ET PERSPECTIVES

L'année 2014 a été l'occasion de dresser le bilan du plan alimentation durable engagé depuis 2009. L'ensemble des actions prévues dans ce plan ont été réalisées : guide d'achat biologique et de saison pour les gestionnaires de restauration collective, études et actions de rationalisation des achats et de la logistique, mise à disposition des gestionnaires d'outils de partage et de suivi, réalisation d'un bilan carbone et d'un simulateur carbone, soutien au développement du foncier agricole en Ile-de-France, actions d'Eau de Paris pour le développement de l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation de captages, formations.

La restauration collective municipale est ainsi passée de 6,6% d'alimentation durable à 24,3% en 2013.

2014 a aussi permis d'engager le travail nécessaire à l'atteinte des nouveaux objectifs à horizon 2020 de la mandature : 50% d'alimentation biologique, de saison et locale.

Une mission technique complémentaire a été recrutée pour aider la Ville de Paris dans l'élaboration concertée courant 2015 d'un nouveau plan alimentation durable destiné à atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés.

▲ DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En 2013, Eau de Paris a acquis **142 hectares** de terres agricoles sur des aires d'alimentation de captages portant à 250 ha les terres en sa possession exploitées en mode biologique.

Vers le Carnet Adaptation

Alors que le réchauffement planétaire est confirmé par les derniers rapports du GIEC de 2013 et 2014, les impacts du changement climatique pour Paris se précisent. Il faut s'attendre à une raréfaction des ressources en eau et à des extrêmes climatiques plus fréquents : sévères vagues de chaleur et de sécheresse en été, fortes pluies été comme hiver....

CHIFFRES CLES 2013

Température moyenne sur l'année

12,2 °C

Cumul pluviométrique

608 mm

Nombre d'heures d'ensoleillement sur l'année

1 635 heures

Nombre d'ha d'espaces verts créés depuis 2001

70,2 ha

Toitures végétalisées créées en 2012 (bâtiments municipaux)

6,2 ha

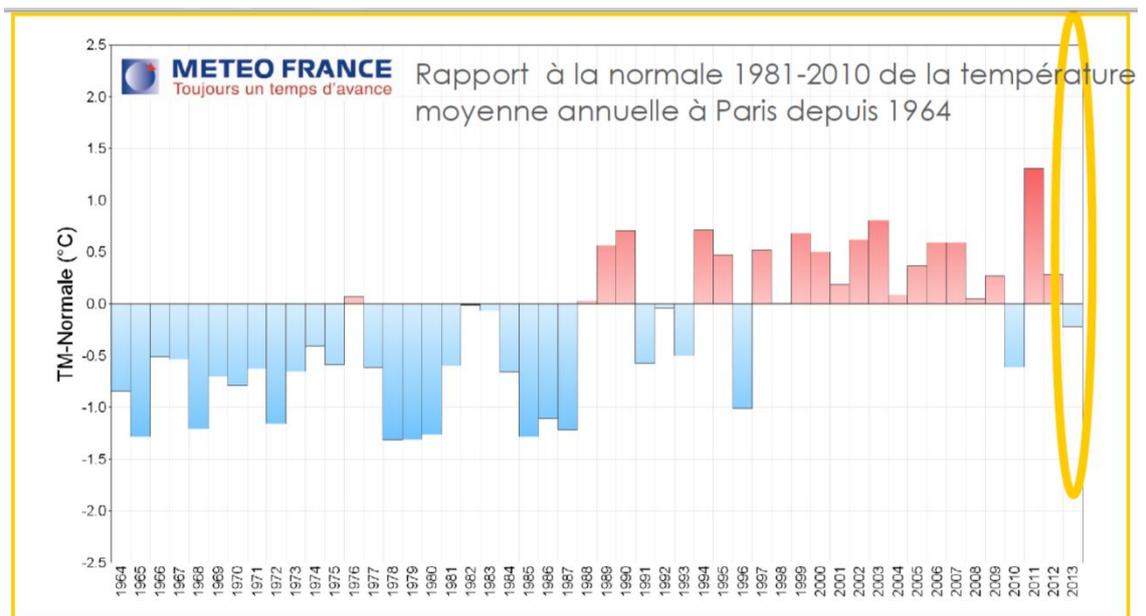
Nombre d'inscrits sur le registre CHALEX

21 032

2013, UNE ANNEE RELATIVEMENT FRAICHE

En 2013, la température et la pluviométrie moyennes sur l'année sont proches des normales climatiques, en revanche, l'année a connu plusieurs événements notables :

- ▲ Un hiver très enneigé jusque mi-mars (jusqu'à 15 cm de neige dans Paris) ;
- ▲ Un mois de mai très pluvieux (3^{ème} mois de mai les plus humides depuis 1960) ;
- ▲ Une vague de chaleur en juillet (caniculaire la 2^{ème} quinzaine) ;
- ▲ Un été indien en octobre et une grande douceur en décembre ;



Au niveau mondial, 2013 et d'ores et déjà 2014 font parties des années les plus chaudes sur les 15 dernières années.

CO-ELABORATION DU CARNET ADAPTATION DE PARIS

En 2012, la Ville de Paris lançait l'étude-diagnostic sur les vulnérabilités et robustesses de Paris face au changement climatique et à la raréfaction des ressources. Ce travail scientifique et technique a été vulgarisé en 2013-2014, et se présente désormais en 25 fiches thématiques : 8 aléas, 4 ressources, 13 secteurs dont les réseaux de distribution énergétique, la gestion de l'eau potable, les infrastructures de transport, le cadre bâti et l'espace public, ou encore la santé publique. Fort de ce diagnostic, les directions de la Ville et ses partenaires établissent l'état de l'art des actions d'adaptation du territoire. L'année 2015 sera consacrée à l'élaboration d'une version collaborative du Carnet Adaptation de Paris.



Climat futur et végétalisation de Paris

Les canicules, effets d'îlot de chaleur urbain et épisodes pluvieux intenses constituent déjà des préoccupations majeures pour la gestion de crise et l'aménagement global de la Ville de Paris. La végétalisation de Paris représente une solution commune à tous ces phénomènes climatiques en rendant la Ville plus ombragée, plus rafraîchie, plus perméable et donc plus résiliente face aux évolutions du climat.

PROGRAMME DE VEGETALISATION

Fort de ce constat, la Ville de Paris a engagé un programme ambitieux de végétalisation de Paris à horizon 2020, afin qu'aucun Parisien ne soit à plus de **7 minutes** d'un espace de respiration, de verdure ou d'eau :

- ▲ **+100 ha** de façades et toitures végétalisées, dont $\frac{1}{3}$ pour l'agriculture urbaine ;
- ▲ **+30 ha** d'espaces verts ;
- ▲ **+20 000** arbres plantés ;
- ▲ **+200 lieux** de proximité végétalisés
- ▲ une rue entièrement végétale ;

NOUVEAUX ESPACES VEGETALISES

En 2013 et 2014, **30 ha** de surfaces d'espaces verts ont été ouverts aux Parisien(ne)s pour un investissement de 52,7 M€.

Le **Jardin 122 rue des poissonniers** (18^{ème}) a été aménagé en 2014 sur un ancien terrain SNCF sera réalisé en deux phases. Sur les 6 000 m², une zone de ce jardin a été laissée inaccessible, pour permettre le développement de la biodiversité et son observation.



122 rue des Poissonniers, 18^e

PUBLICATIONS SUR LA CHALEUR

Co-élaborée entre la Ville de Paris, l'Agence Parisienne du Climat (APC), Météo-France et le CIRED, une nouvelle brochure a été publiée en 2014 : *Comment adapter le territoire parisien aux futures canicules*. Elle fait suite à la brochure de 2013 qui présentait le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Les brochures sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'APC.

ETUDE THERMOREGULATION

La Ville a lancé une étude sur le rôle thermorégulateur des espaces verts et milieux humides à Paris. 21 stations météorologiques ont été posées durant l'été 2014. L'analyse des données est en cours, les premiers résultats confirment que la présence végétale rafraîchit l'air ambiant en été. L'étude continuera en 2015, elle proposera des recommandations opérationnelles pour conserver et amplifier le pouvoir rafraîchissant des espaces verts et humides en période estivale.



Station météo au Jardin Atlantique, 15^e

EXPERIMENTATION D'ARROSAGE DES VOIRIES

L'expérimentation d'arrosage des voiries à l'eau non potable s'est poursuivie durant les étés 2013 et 2014, rue du Louvre et rue Lesage, confirmant les résultats de l'année 2012 avec une baisse limitée de la température ambiante et une baisse plus importante de la température de la chaussée. En partenariat avec l'APUR et le Laboratoire des essais de matériaux (LEM), des essais en laboratoire sur différents matériaux de l'espace public parisien ont été réalisés, permettant de caractériser le comportement thermique et climatique des voiries et de tester des matériaux nouveaux.

PLAN BIODIVERSITE

Le Plan Biodiversité de Paris, adopté en 2011, sera actualisé en 2016. Les objectifs de définition et suivi des trames vertes et bleues, et de création de milieux humides et toitures végétalisées y seront renforcés.

PLAN PLUIE

Le projet de *Plan Pluie à Paris* a pour objectif de gérer les eaux pluviales au plus près de leur point de chute. Il vise la réduction des rejets en Seine par temps de pluie, la maîtrise des effets néfastes de l'îlot de chaleur parisien, et doit également jouer un rôle déterminant pour réduire les inondations en cas de fortes pluies d'orage. Sa mise en œuvre progressive est prévue en 2015.

Indicateurs de suivi annuel

AMENAGEMENT

Niveau d'émission de gaz à effet de serre (GES) du territoire parisien

Bilan des émissions de GES en 2009 : **24,56 millions de tonnes équivalent CO₂**

Consommation énergétique des bâtiments parisiens

Consommation énergétique en 2009 : **30 793 GWh**

Consommation énergétique de l'éclairage public (GWh) : renouvellement du marché intégrant les objectifs énergétiques du plan climat

Consommation annuelle en 2014 : **121 GWh**

Réseau de vapeur parisien délégué à la CPCU :

Part d'énergies locales, renouvelables ou de récupération (EnR²) du bouquet énergétique en 2013 : **39%**

Pourcentage d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR²) dans la consommation de Paris

En 2009 : **12%**

Surface de panneaux solaires - dont équipements publics, bailleurs sociaux, diffus :

Surface totale en 2013 : **31 800 m²**

LOGEMENT

Réhabilitation de logements sociaux : cumul du nombre de logements financés par an depuis 2008

Equivalent logements rénovation globale : **23 426**

TERTIAIRE

Réduction des consommations de chauffage des équipements de la Ville

Consommation annuelle de chauffage en 2013 : **429 GWh**

Travaux d'efficacité énergétique dans 600 écoles : cumul économies d'énergie générées depuis 2008

Objectif de réduction à 2014 : **10,7 GWhep**

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'administration parisienne

Bilan des émissions de GES en 2013 : **265 318 tonnes équivalent CO₂**

Pourcentage d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR²) dans la consommation de l'administration

En 2013 : **17,9%**

Nombre d'entreprises du secteur des éco-technologies soutenues par la ville

En 2013 : **103**

MOBILITE

Nombre de déplacements dans les différentes catégories de transports en commun

En 2013 : **3 148 millions de voyages**

Nombre de déplacements en véhicules automobiles intra-muros et boulevard périphérique sur le réseau instrumenté

En 2013 : **1 789 véhicules/km/h**

Tonnage de transport des marchandises par le Fleuve

En 2013 : **2,04 millions de tonnes**

Tonnage de transport des marchandises par le Rail en Idf

En 2013 : **7,6 millions de tonnes**

Evolution du nombre de cyclistes

En 2013 : **2,52** (indice calculé par la DVD - référence : 1 en 1997)

Nombre de déplacements à Vélib' sur 12 mois glissants

En 2014 : **36 millions de déplacements**

Kilométrage d'aménagements cyclables

En 2013 : **730 km**

Nombre de jours par an pendant lesquels l'indice journalier de qualité de l'air "CITEAIR" est "bon" ou "très bon"

En 2013 : **213**

CONSOMMATION ET DECHETS

Pourcentage d'alimentation durable dans la restauration collective

En 2013 : **24,3%** en volume

Consommation de papier de l'administration parisienne

En 2012 : **193** milliers de ramettes

Suivi de l'éco consommation : pourcentage de marchés passés par la Direction des Achats comprenant des clauses environnementales

En 2013 : **48%**

Masse de déchets produite à Paris ramenée à l'habitant

En 2012 : **489 kg**

Pourcentage de déchets recyclés

En 2012 : **20,9%**

Consommation d'eau potable à Paris

En 2013 : **175 millions de m³**

ADAPTATION

Température moyenne à Paris

En 2013 : **12,2 °C**

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES ESPACES VERTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur